

Procès-verbal de l'AG ordinaire 2024 de la Fondation G.-R. Gabus

Tenue le vendredi 7 juin 2024 à 11h00 dans les locaux de l'Unité de formation professionnelle du Ceras (UF), avenue Léopold-Robert 23, à La Chaux-de-Fonds.

Madame, Monsieur,

Les membres de la Fondation G.-R. Gabus, soit sa présidente et rédactrice du procès-verbal, Mme Yasmine Sayegh Martin, ainsi que MM. Fouad Sayegh, vice-président et Jean-François Iseli, secrétaire et trésorier, se sont réunis pour l'Assemblée générale ordinaire 2024.

• 1 Accueil et salutations

Mme Sayegh Martin ouvre la séance et salue les participants.

• 2 L'ordre du jour n'est pas modifié et le PV de l'AG du 2 juin 2023 est accepté.

• 3 Informations sur les activités de la fondation du Ceras par M. Iseli

À la rentrée 2023-2024, l'École spécialisée du Ceras (ÉS) accueillait 104 élèves (105 en 2022-23), répartis en treize classes, dont trois décentralisées, à Cernier et Corcelles, pour 23 élèves (24 l'année précédente).

Actuellement, l'ÉS subit d'importantes tensions et vit ce qu'il faut bien appeler une crise.

La direction « générale » est remise en question par ses adjoints ainsi que par le personnel de la plupart des secteurs de l'institution, pour divers motifs, dont la façon de mener un projet de restructuration de l'organisation de l'institution, son mode de management et de communication ainsi que son manque de prise en compte des besoins du terrain.

Une rencontre entre les délégués de la CoPers (commission du personnel), une Troïka composée du président, du vice-président et d'un membre influent du comité exécutif de la fondation et Mme Richter, médiatrice de la CCT-ÉS (convention collective de travail des établissements spécialisés) a eu lieu à mi-mai et une autre est agendée pour mi-juin.

Il faut préciser que les prestations aux bénéficiaires continuent d'être dispensées avec engagement et qualité par les collaborateurs de l'ÉS mais une ambiance de travail pesante et démotivante règne au sein de l'institution.

La codirection de l'UF s'inquiète du dégât d'image à l'externe pour l'ensemble de la fondation, ayant été interpellée à de nombreuses reprises par des membres du personnel de l'ÉS, mais surtout des tiers (conseillers AI, écoles professionnelles, employeurs, parents, membres d'associations faitières, anciens membres du personnel, ...) sur les problèmes vécus au « Ceras » ; la distinction entre les deux structures n'est pas faite et un impact négatif est ressenti, par amalgame. À suivre...

À la rentrée 2023-2024, l'Unité de formation professionnelle du Ceras (UF), répartie sur quatre sites dans l'Espace Bejune : La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Delémont et Tavannes, suivait un nombre record de 155 apprenti·e·s (151 à la rentrée d'août 2022) ; 25 jeunes effectuent une phase d'orientation ou de préapprentissage, 1 bénéficie d'une mesure de réinsertion (MR jeunes), 130 sont en cours de formation professionnelle initiale, 85 en niveau CFC (65% des jeunes en formation), 39 en AFP (30%), et 6 en FPE (formation pratique en entreprise, 5%) ceci parmi une palette d'une cinquantaine de dénominations de métiers différents ; enfin, cette année il n'y a pas eu besoin de recourir au coaching (suivi post-formation d'une durée de 3 à 6 mois).

C'est en avril 2023 qu'a eu lieu le voyage d'études à Saint-Gall ; les visites ont été d'une qualité exceptionnelle par le fait qu'ils ont pu être au cœur des activités et de la production, en particulier pour les entreprises SR Technics, Fatzer, Emil Egger et Goba. Les visites de la ville de Saint-Gall et celle d'Appenzell, de la station météorologique au sommet du Säntis et de la fromagerie de démonstration d'Appenzell ont aussi marqué les esprits. Il est à noter qu'au niveau organisationnel, les adaptations ont été

nombreuses, en lien à des inquiétudes familiales et personnelles de tous ordres ; quelques jeunes se sont désistés au dernier moment pour des raisons attestées médicalement, ceci malgré l'important travail préparatoire accompli par les collaborateurs de l'UF.

Cette année, le voyage d'étude a eu lieu du 21 au 24 mai 2024, dans la ville de Troyes (cf. prochain rapport).

En raison des tensions susmentionnées et de l'implication des dirigeants de la fondation, les réflexions sur l'avenir de la direction administrative et financière de l'UF, ainsi que sur les liens entre les différentes entités de la fondation (ÉS, UF et UI) ont été reportées d'un an et démarreront à l'automne 2024.

De plus amples informations et données statistiques se trouvent sur le site www.ceras.ch

• 4 Comptes 2023

- Le total du bilan est de Fr. 276'394.75
- Le total des charges est de Fr. 1'340.93
- Le total de recettes est de Fr. 6'183.95
- Les recettes comprennent Fr. 600.- de dons, reçus durant l'année de référence
- Le résultat de l'exercice est un excédent de recettes de Fr. 4'843.02

• 5 Relevé de fortune UBS au 31.12.2023

M. Iseli présente le document reçu de l'UBS ; il relève que – après une année 2022 très mauvaise au niveau boursier, l'année 2023 a vu les titres reprendre quelque-peu du vif en début d'année et clôturer en fin d'année avec une modeste amélioration (Fr. 315'235.- contre Fr. 304'860.- à fin 2022).

Fluctuation valeur titres sur 5 ans : Fr. 359'558.- (2021) / Fr. 341'701.- (2020) / Fr. 320'462.- (2019) / Fr. 276'239.- (2018) / Fr. 296'600.- (2017)

Il est proposé de faire appel à un spécialiste des placements afin de faire le point et de voir si un passage vers les ETF (Exchange Traded Fund) serait pertinent et bénéfique pour le portefeuille de la fondation.

Le vice-président activera ses contacts et une rencontre sera organisée à Genève.

• 6 Acceptation des comptes 2023 et décharge au trésorier

- Les comptes 2023 sont approuvés et décharge est donnée au trésorier, M. Iseli, avec remerciements.

• 7 Nomination de l'organe de révision

Les prestations de l'organe de révision, la fiduciaire Vigilis SA, donnant pleine et entière satisfaction, M. Iseli propose aux membres du comité de renouveler son mandat.

- La proposition est acceptée et Vigilis SA est nommé organe de révision pour l'exercice 2024.

• 8 Demandes de soutien 2024 pour l'ÉS et l'UF

Pour l'ÉS et l'UF, il n'y a pas de demande cette année mais un soutien plus important sera demandé pour l'organisation du futur jubilé du 40^e anniversaire de l'UF, en 2029, comme pratiqué lors du 30^e et du 25^e.

• 9 Divers

En prévision du futur départ à la retraite de M. Iseli, dont la date n'est pas encore définie mais probablement à l'horizon de l'été 2025, il convient aux membres du comité de réfléchir à la suite, certaines options pouvant impliquer une modification des statuts de la fondation.

• 10 Agenda

La prochaine Assemblée générale ordinaire est fixée au vendredi 13 juin 2025, à 11h00, dans les locaux habituels (direction de l'UF du Ceras, avenue Léopold-Robert 23, 10^e étage, à La Chaux-de-Fonds).

La séance se poursuit par un sympathique apéro, suivi d'un repas au restaurant de la Croix-Fédérale à Muriaux et de la visite du Musée Longines, à Saint-Imier.

Yasmine Sayegh Martin, présidente

